

LES TERRITOIRES DE MARSEILLE ANTIQUE



SOUS LA DIRECTION DE SOPHIE BOUFFIER ET DOMINIQUE GARCIA

éditions errance

COLLECTION LES HESPERIDES

Les territoires de Marseille antique

Sous la direction
de Sophie BOUFFIER et Dominique GARCIA



Illustration de couverture

Maquette de Marseille antique (Musée d'Histoire de Marseille ; photothèque du Centre Camille-Jullian).

Les auteurs

Sophie Bouffier est professeur d'histoire grecque à l'Université d'Aix-Marseille (UMR 7299, AMU-CNRS-MCC-Inrap, Centre Camille-Jullian).

Elle a dirigé aux éditions Errance / CCJ :

– *L'Occident grec, de Marseille à Mégara Hybœa* (2013)

Elle dirige la collection Blama (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine) aux éditions Errance / Centre Camille-Jullian.

Dominique Garcia est professeur d'Antiquités nationales à l'Université d'Aix-Marseille (UMR 7299, AMU-CNRS-MCC-Inrap, Centre Camille-Jullian), membre senior de l'IUF et président de l'Inrap.

Il a publié, co-publié ou dirigé aux éditions Errance :

– *Techniques et économie antiques et médiévaux* (1997) ;

– *Territoires celtiques* (2002) ;

– *La Céramique* (2^e édition 2011) ;

– *L'âge du Bronze en Méditerranée* (2011) ;

– *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique* (2013) ;

– *La Celtique méditerranéenne* (2^e édition 2014).

Pascal Arnaud, IUF/Université de Lyon 2

Michel Bats, umr 5140/Montpellier-Lattes

Loup Bernard, Université de Strasbourg

Marc Bouiron, Service archéologique de la ville de Nice/Cepam

Emmanuelle Caire, Aix-Marseille Université/Centre TDMAM

Marie-Brigitte Carré, Aix-Marseille Université/Centre Camille-Jullian

Jean-Albert Chevillon, numismate indépendant

Audrey Copetti, Conseil Général des Hautes-Alpes

Anne-Marie D'Ovidio, Atelier du patrimoine et de l'archéologie de la ville de Marseille

Rachel Feig Vishnia, Université de Tel Aviv

Lucien-François Gantès, Atelier du patrimoine et de l'archéologie de la ville de Marseille

Delphine Isoardi, Aix-Marseille Université/Centre Camille-Jullian

Philippe Mellinand, Inrap/Centre Camille-Jullian

Laurence Mercuri, Université de Nice/Cepam

Federica Sacchetti, Aix-Marseille Université/Centre Camille-Jullian

Henri Tréziny, Aix-Marseille Université/Centre Camille-Jullian

Ouvrage publié grâce à l'aide de l'Institut Universitaire de France (IUF) et du Centre Camille-Jullian (Aix-Marseille université/CNRS/MCC/Inrap).



Centre Camille Jullian
Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord
de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité

© Éditions Errance, Arles, 2014

Actes Sud

47, rue du docteur Fanton

13200 Arles

Tél. : 01 43 26 85 82

Fax : 01 43 29 34 88

ISBN : 978-2-87772-570-5

Pour recevoir gratuitement notre catalogue et des informations sur les nouveaux titres publiés par les éditions Errance concernant l'archéologie, l'histoire et le patrimoine, veuillez nous adresser vos coordonnées ou nous envoyer votre carte de visite.

contact@editions-errance.fr

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
SOPHIE BOUFFIER ET DOMINIQUE GARCIA	
Marseille, une ville ionienne dans l'Occident grec	9
HENRI TRÉZINY	
Variations territoriales : indigènes et Grecs en Celtique méditerranéenne	19
DOMINIQUE GARCIA, SOPHIE BOUFFIER	
Les sources de Marseille grecque et de son territoire Les <i>Ethniques</i> de Stéphane de Byzance et les mentions lexicographiques	35
MARC BOUIRON	
Territoires de l'identité massaliète : conservatisme ou relâchement politique et moral ?	55
SOPHIE BOUFFIER, EMMANUÈLE CAIRE	
Aux frontières du territoire marseillais : rythmes grecs et rythmes celtiques entre le VII ^e et le V ^e siècle av. J.-C.	71
LOUP BERNARD, SOPHIE BOUFFIER, AUDREY COPETTI, DELPHINE ISOARDI, FEDERICA SACCHETTI	
L'occupation gauloise du massif de Saint-Cyr Carpiagne à la fin de l'âge du Bronze, premier âge du Fer : étude préliminaire.....	99
ANNE-MARIE D'OIDIVIO	
Un habitat de hauteur de l'âge du Fer aux portes de Marseille : le site de la Tourette Quartier du Petit-Saint-Marcel	111
LUCIEN-FRANÇOIS GANTÈS	
Le monnayage de Marseille grecque et sa diffusion territoriale dans le milieu indigène du Sud-Est	121
JEAN-ALBERT CHEVILLON	

L'Artémis de Marseille et la Diane de l'Aventin : de l'amitié à la rupture, entre Marseille et Rome.....	133
MICHEL BATS	
The Territories In-between: Marseille, Rome and the Gauls.....	143
RACHEL FEIG VISHNIA	
Territoires marseillais des échanges	153
MARIE-BRIGITTE CARRE	
Le site de l'Hôtel-Dieu à Marseille : nouvelles données sur l'espace urbain de la ville romaine.....	165
PHILIPPE MELLINAND	
Massalia et l'arc alpin méditerranéen.....	177
LAURENCE MERCURI	
Marseille grecque et les routes du commerce maritime	185
PASCAL ARNAUD	

AVANT-PROPOS

SOPHIE BOUFFIER ET DOMINIQUE GARCIA

Chaque année universitaire, les séminaires d'Antiquités nationales et de Protohistoire européenne de l'Université d'Aix-Marseille, du Centre Camille-Jullian (<http://ccj.cnrs.fr/spip.php?rubrique317>) et de l'Institut universitaire de France sont l'occasion de réunir chercheurs de différentes institutions et étudiants autour de l'actualité de la recherche archéologique en Gaule, mais également, dans le cadre de tables-rondes ou de séminaires thématiques consacrés à la Protohistoire européenne, de débattre sur un objet de recherche plus ciblé.

L'année MP2013, dans le jargon événementiel – Marseille-Provence capitale européenne de la culture 2013 –, a projeté Marseille sous les feux de la rampe et offert à la ville phocéenne l'occasion d'une métamorphose urbaine et architecturale. Expositions et événements se sont succédé dans des lieux créés ou recréés spécialement à cette occasion, et pour la cité grecque fondée vers 600 par des migrants de l'actuelle Turquie, l'Asie mineure antique, ce fut la réminiscence de sa fondation, avec le projet Prôtis du Centre Camille-Jullian, qui mit à l'eau, à l'issue d'un rigoureux travail d'expérimentation archéologique, la réplique d'un des bateaux les plus anciens que l'on connaisse dans le monde grec, dénommée Gyptis ; ce fut le rappel de sa puissance, avec l'exposition de la Vieille Charité consacrée au Trésor des Marseillais, édifié à Delphes à la fin du VI^e siècle av. J.-C. et reconstitué là aussi par des procédés numériques et des images de synthèse. Les émissions et publications se sont multipliées sur la plus ancienne ville de France, comme les numéros spéciaux d'*Archéothéma*, dirigé par Henri Tréziny (Marseille, la plus ancienne ville de France, n° 29, juillet 2013), ou le bilan des dernières fouilles préventives dans le volume publié par Marc Bouiron et Philippe Mellinand (*Quand les archéologues redécouvrent Marseille*. Paris, Gallimard-Inrap, 2013, 174 p.) ou la dernière livraison (2014-16) des BiAMA (Véronique Abel, Florence Parent et Marc Bouiron (*Fouilles à Marseille : Objets quotidiens médiévaux et modernes*. Arles, Errance, 2014, 409 p.)).

Ainsi, afin d'apporter une contribution supplémentaire à la connaissance historique de cette cité aujourd'hui parfois décriée, nous avons choisi d'associer les séminaires d'Antiquités nationales et d'Histoire grecque pour recréer la rencontre symbolique de Gyptis et Prôtis par l'échange scientifique entre Grecs et protohistoriens : confronter les regards et les approches des uns et des autres sur cette fondation coloniale, née d'un Grec et d'une indigène, d'un marin et d'une terrienne. Ce rapprochement est amené à se poursuivre les années suivantes.

La plupart des contributions de ce recueil sont donc issues du cycle 2013 de ces séminaires : il nous est apparu intéressant de laisser une trace écrite de ces rencontres, afin de continuer à débattre sous une autre forme. À peine quelques mois après la fin des premiers séminaires, Romain Pigeaud

et les éditions Errance/Actes Sud ont bien voulu accueillir ces textes et les éditer... prouesse impossible sans l'habile complicité éditoriale de Laurence Rodriguez.

En tête d'ouvrage, Henri Tréziny dresse un état des connaissances sur la cité grecque provençale. Ville "ionienne", sans doute à ses débuts, puis "phocéenne", Marseille se présente, selon lui, comme une ville coloniale de Méditerranée occidentale, qui ne renie ni ses origines orientales ni sa vocation marchande, mais s'intègre parfaitement dans la *koinè* du monde grec colonial d'Occident.

Pour la phase antérieure au processus d'urbanisation, nous résumons les principaux acquis des données de terrain avant d'interroger les textes anciens relatifs à la fondation de Marseille : peut-on présumer qu'ils nous transmettent aussi des faits ou des coutumes locales propres à enrichir notre perception de la structuration de la société celte et de ses modes d'emprise territoriale ?

Les sources de Marseille grecque et de son territoire sont également analysées par Marc Bouiron qui a pris en charge l'étude des *Ethniques* de Stéphane de Byzance. La compréhension détaillée de l'Épitomé permet d'avoir une nouvelle méthode de lecture du texte, riche et systématiquement structuré. Elle est au cœur de la réflexion qu'il mène sur l'Europe occidentale.

L'histoire politique et sociale de *Massalia* a suscité peu de travaux, aussi Sophie Bouffier et Emmanuèle Caire interrogent-elles à nouveaux frais la vision proposée par les témoignages antiques, qui insistent sur la spécificité du régime et de la société massaliotes. Elles remettent en contexte d'abord les textes fondateurs d'Aristote dans l'ensemble de l'œuvre du philosophe avant de réintégrer les mœurs et usages des Massaliotes dans un environnement général qui caractérise la *koinè* culturelle du monde grec.

Le renouveau des recherches de terrain sur le territoire marseillais permet d'aborder, selon plusieurs approches, les modes et les rythmes de peuplement. Loup Bernard, Sophie Bouffier, Delphine Isoardi, Audrey Copetti et Federica Sacchetti explorent les frontières du territoire marseillais aux VII^e-V^e siècles av. J.-C., alors qu'Anne-Marie D'Ovidio nous soumet son approche personnelle de l'occupation gauloise du massif de Saint-Cyr-Carpiagne à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. Le site de la Tourette (Quartier du Petit-Saint-Marcel) constitue un des rares exemples documentés d'habitat de hauteur de l'âge du Fer, situé aux portes de Marseille. Le contexte et le mobilier découvert sont ici analysés par Lucien-François Gantès.

Le monnayage de Marseille grecque et sa diffusion territoriale dans le milieu indigène du Sud-est reste un dossier important auquel Jean-Albert Chevillon apporte sa contribution. En effet, à l'origine de la monnaie frappée en Provence, la cité grecque de *Massalia* va émettre un imposant monnayage à partir de la fin du VI^e siècle jusqu'au milieu du I^r siècle av. J.-C.

À propos de l'Artémis de Marseille et de la Diane de l'Aventin, dont Strabon soulignait le lien privilégié entre les deux cités à travers le culte d'Artémis, Michel Bats aborde, "de l'amitié à la rupture", les relations entre Marseille et Rome. Rachel Feig-Vishnia, quant à elle, propose notamment que le contrôle des tribus gauloises, de part et d'autre des Alpes, ait pu constituer un lien (une préoccupation commune !) entre les deux cités avant que Rome ne pacifie la voie entre l'Espagne et l'Italie à la suite de la Deuxième Guerre punique. Elle souligne, ironie de l'Histoire, que Marseille aurait sans doute grandement profité de la pacification de la Gaule par César... mais son mauvais choix politique lui coûte son indépendance.

L'étude et la mise en perspective de la documentation matérielle auxquelles se livre Marie-Brigitte Carre dessinent un paysage des "territoires marseillais des échanges" qui vient sensiblement atténuer la relation des seules données textuelles. L'archéologie préventive, à Marseille comme dans bien d'autres grandes villes, apporte son lot de nouvelles données. Les fouilles du site de l'Hôtel-Dieu à Marseille relatées par Philippe Mellinand permettent de

mieux saisir l'organisation de l'espace urbain de la ville romaine, notamment les aménagements de versant qui ne modifient guère la trame viaire ancienne, même lors de la construction d'un important bâtiment.

Au-delà de "Marseille et de ses alentours", comme le précise Laurence Mercuri, le rayonnement économique et politique de la cité phocéenne se perçoit également dans le domaine de ses colonies secondaires de l'arc alpin méditerranéen, Nice et Antibes en particulier. Marseille devient le point de référence du nord de la Méditerranée occidentale à partir du VI^e siècle av. J.-C. et participe à structurer fortement la réalité géo-économique régionale jusqu'à la fin du IV^e siècle av. J.-C. À ce réseau terrestre répond un réseau maritime que Pascal Arnaud nous détaille : comme les grandes cités maritimes, Marseille a défini trois niveaux d'activité, trois espaces de son commerce maritime, qui ne se confondent pas entièrement avec les taxinomies légales du commerce définies par *l'emporion* et *l'agora* : un commerce de proximité centré sur la redistribution, un commerce à grande distance de et vers le Lacydon, et enfin un commerce pratiqué par ses ressortissants sans autre limite que celles du monde connu et sans autre fonction que d'enrichir ses acteurs.

Ainsi donc, dans cet ouvrage, les territoires de Marseille antique sont abordés comme autant de lieux et de moyens d'interaction entre Grecs, Romains et communautés indigènes mais aussi, pour les sciences de l'Antiquité, comme propices à des approches croisées désignant de nouvelles pistes de recherche. Telle est l'ambition de ce recueil qui ne se veut ni manuel ni synthèse mais qui documente et interroge.

Marseille, une ville ionienne dans l'Occident grec

HENRI TRÉZINY

La fondation

Les fondateurs de Marseille sont, selon les sources écrites, des Grecs, arrivés vers 600 de Phocée, ville d'Éolide méridionale, au nord de Smyrne¹. Un deuxième contingent serait peut-être arrivé vers 545-540, à l'époque de la prise de Phocée par les Perses. Aucune source littéraire ne mentionne d'autre métropole pour Massalia. Toutefois, Strabon, lorsqu'il évoque le culte d'Artémis d'Éphèse, si présent à Marseille et dans les colonies massaliètes en Occident, rappelle que ce culte a été introduit par une Éphésienne, Aristarché, qui devient à Marseille la prêtresse d'Artémis. Bien que Strabon ne précise pas à quelle époque se situe l'épisode d'Aristarché (vers 600 ou vers 540), on a suggéré que le caractère "panionien" de l'Artémis d'Éphèse à Marseille ne pouvait s'expliquer qu'après la conquête d'Éphèse par les Lydiens et la reprise en main du sanctuaire par Crésus (Malkin 1990). Cela est exact si l'on fait d'Aristarché un personnage réel, mais ne s'impose pas si l'on admet qu'il s'agit d'un personnage "étiologique", destiné à rendre compte d'un phénomène, l'importance à Marseille d'un culte éphésien, que l'on ne comprenait plus. Dans l'une de ses dernières publications, Irad Malkin (2011, 197-204) interprète le développement du culte d'Artémis d'Éphèse comme une émanation des "réseaux phocéens" en Occident. Il voit dans Emporion un site phocéen, ce qui devrait au moins être discuté tant l'emprise massaliète semble forte, en tout cas après la fondation de la Néapolis, mais omet de préciser également qu'Artémis d'Éphèse n'est attestée ni à Alalia, ni à Vélia, qui sont, elles, sans discussion possible, des fondations purement phocéennes. L'Artémis d'Éphèse est donc liée à Marseille plus qu'au monde phocéen.

Le culte d'Artémis d'Éphèse est connu par les sources littéraires à Marseille, en Espagne à Emporion, Rhodè ou Héméroskopéion et dans le delta du Rhône. On s'est donc demandé (Dominguez 2000) si Éphèse n'avait pas joué un rôle dans la colonisation de la Méditerranée occidentale. Un autre détail sur lequel on a peu attiré l'attention est la présence à Marseille, au moment de l'arrivée des Grecs, de deux chefs de la flotte (*duces classis*, selon Justin), Prôtis et Simos. Que Simos disparaisse dans le récit d'Aristote et, d'une façon générale, dans l'ensemble de la tradition

1. Aristote, *Constitution des Marseillais* (= Athénée, XIII, 576) ; Strabon, IV, 1, 4 ; Justin, XLIII, 3-5. Les textes anciens sur les origines de Marseille ont été souvent réunis, par exemple (en traduction) dans l'appendice du volume *Marseille grecque* (1999, 167-178) ou le chapitre IVB de la *CAG Marseille* (2005, 145-159). Parmi les nombreuses discussions, citons Pralon 1992, Bats 1994, Gras 1995, Morel 2006, Malkin 2011, où l'on trouvera bien d'autres références.

après les noces de Prôtis et de la fille du roi indigène ne doit pas faire oublier sa présence dans un récit qui pourrait être plus ancien, même si la tradition qui nous l'a transmis est plus récente. Or, dans l'ensemble des récits de fondation des colonies grecques, l'existence de plusieurs chefs (*oecistes*) est généralement l'indice de la présence de plusieurs contingents de colons d'origines diverses. Aristarché, qualifiée de guide de l'expédition phocéenne (*begemon*), serait l'illustration d'une troisième composante dans une fondation panionienne. La mise à l'écart d'Aristarché et la disparition de Simos seraient une réécriture des mythes de fondation dans une perspective strictement phocéenne, peut-être à l'initiative de la famille des Protiares, après le renforcement du contingent phocéen qui a suivi la prise de Phocée par les Perses et (peut-être) la bataille d'Alalia.

De fait, dans une mise au point sur la religion de Marseille, Fr. Salvati (1992) insistait sur le caractère panionien des cultes massaliètes : Artémis d'Éphèse, mais aussi Apollon Delphinios honoré dans le comptoir grec de Naucratis, et d'autres divinités mineures. Mais il ne faudrait pas oublier que si le sanctuaire d'Artémis occupe à Éphèse, au pied de l'acropole d'Aya Soluk, une position de choix au fond du golfe et de la zone portuaire, celui d'Apollon Delphinios est placé de façon analogue en arrière du port aux Lions de Milet. Plutôt qu'une réunion de cultes panioniens, la religion "panionienne" de Massalia réunit donc divers cultes ioniens qui ont chacun une origine bien marquée.

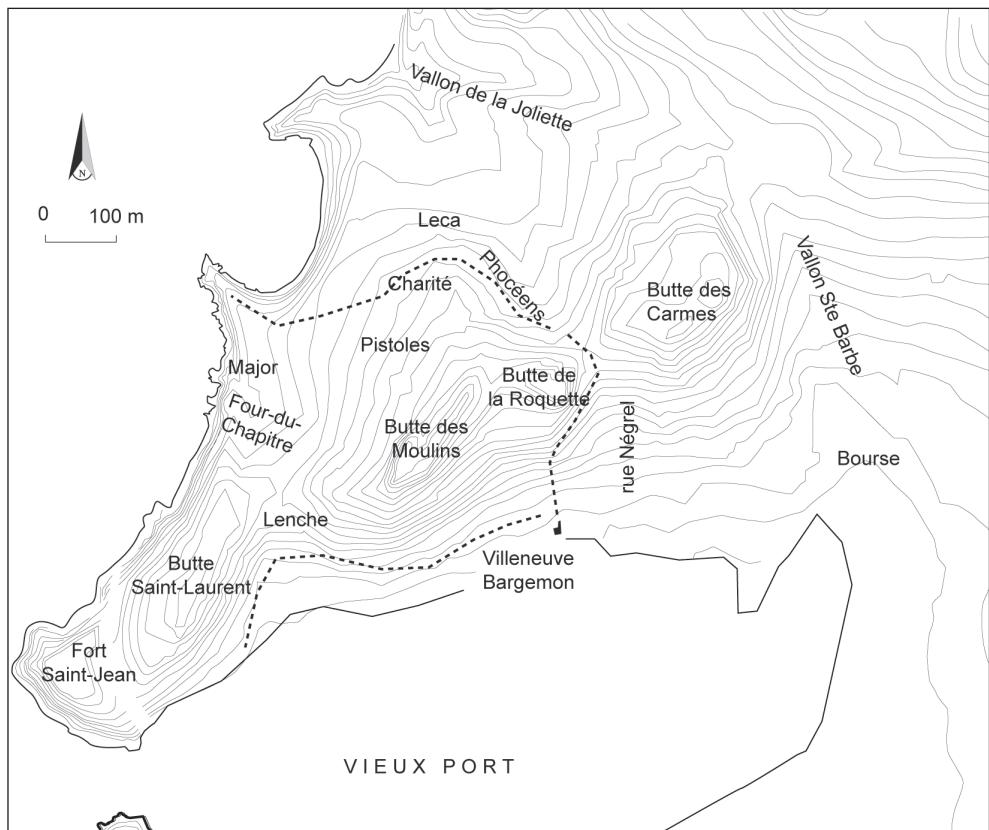
Si les textes ne sont pas explicites, il est très difficile de caractériser cette variété ethnique par des arguments archéologiques. Le plus simple serait d'examiner les importations à Marseille de céramiques de la Grèce de l'Est dans la première moitié du VI^e siècle et de voir si telle ou telle région de l'Ionie est particulièrement représentée. Mais ce n'est simple qu'en principe : les céramiques archaïques de Marseille sont encore trop mal connues et trop peu publiées, et les dossiers de comparaison manquent, notamment les dossiers phocéens. Et quand bien même on arriverait à caractériser ces importations, elles témoigneraient d'abord de flux commerciaux dont l'interprétation en termes ethniques serait pour le moins dangereuse.

Nous en resterons donc à cette vision très générale de Marseille comme une ville "ionienne", qui prend des caractéristiques plus spécifiquement phocéennes à partir de la deuxième moitié du VI^e siècle (fig. 1). Nous allons l'étudier d'abord à partir du plan d'urbanisme, relativement bien documenté à ce jour².

Le plan d'urbanisme

Les plus anciens quartiers d'habitation fouillés à Marseille datent du premier quart du VI^e siècle et se trouvent sur la butte Saint-Laurent : au sommet, sous le parvis de l'église Saint-Laurent, sur les pentes Sud-Est (collège Vieux-Port), sur la pente Nord (rue de la Cathédrale). Quoiqu'ils présentent dans le détail un aspect régulier (pièces quadrangulaires), ces secteurs d'habitat ne constituent pas un ensemble homogène mais paraissent plutôt s'organiser en fonction de murs de terrasse suivant à peu près les courbes de niveau. Mais les zones fouillées sont si exiguës que l'on hésitera à proposer un plan de cette première installation. L'habitat semble borné au nord par le fossé de la rue Four-du-Chapitre. Au-delà, dans le secteur de la Major, les traces d'occupation sont moins nettes, et la présence d'une tombe à incinération pourrait être l'indice d'une zone funéraire dans l'espace suburbain. Bien qu'aucune fouille d'ampleur n'ait jamais concerné la butte des Moulins, on

2. Pour la topographie de la ville, on se référera systématiquement au volume 13/3 de la *Carte archéologique de la Gaule (CAG Marseille)* en le complétant par d'autres références pour les découvertes postérieures à 2004.



suppose qu'elle était également incluse dans la première ville archaïque, d'abord parce qu'elle abritait sans doute le temple d'Athéna Polias, divinité poliade de Phocée et de Vélia³, ensuite et surtout à cause de l'importante quantité de céramiques anciennes retrouvées dans les fouilles du port (place Jules-Verne, place Villeneuve-Bargemon, Espace Bargemon), immédiatement au sud de l'actuel Hôtel-Dieu (*Parcours de ville*, 24-25 ; Mellinand *et al.* 2007). Ce premier habitat était sans doute limité à l'est par un rempart dont on n'a que l'extrémité maritime (fig. 1)⁴.

C'est aux environs de 570-560 que semble se mettre en place au nord de la ville primitive un nouveau quartier orthogonal qui couvre tout le secteur du Panier jusqu'à la Vieille Charité au nord (fig. 2). Cette nouvelle orientation urbaine semble recouvrir des secteurs jusque-là non urbanisés, mais aussi une partie de l'habitat précédent comme sur

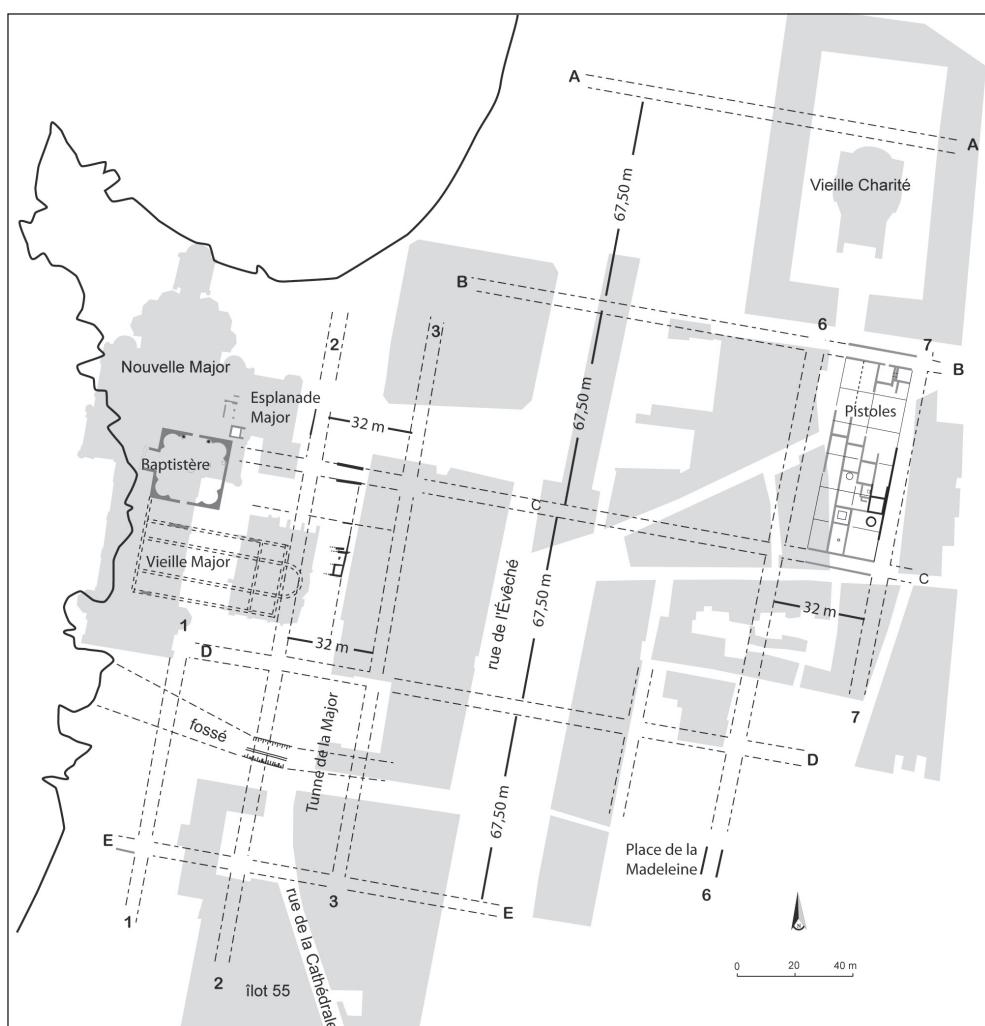
Fig. 1. Plan topographique de Marseille vers 520 av. J.-C.

3. Sur Athéna à Marseille, Tréziny 2000, 85 ; Hermary 2000.

4. Sur cette construction, Hesnard *et al.* 2001 (quai), Tréziny 2001a (rempart).

la fouille de la rue de la Cathédrale. À partir de travaux récents au pied de l'Hôtel-Dieu, on a supposé que ce plan régulier s'étendait également sur les pentes sud de la butte des Moulins (Mellinand 2013). Par contre, il ne semble pas avoir jamais recouvert l'ensemble de la butte Saint-Laurent. Le quartier orthogonal a été mis d'abord en évidence dans la fouille de la place des Pistoles, au sud de la Vieille Charité, avec deux rues est-ouest correspondant à peu près à la rue de la Charité (rue B) et à la rue du Panier (rue C, retrouvée depuis plus à l'ouest dans la fouille du tunnel de la Major), Une autre rue est-ouest a été identifiée plus au nord, dans la cour de la Charité (rue A), une cinquième au sud, avenue Vaudoyer (rue E). La dimension des îlots est à peu près certaine dans le

Fig. 2. Le quartier du Panier : plan orthogonal de la ville archaïque à partir de 570 environ av. J.-C.



sens nord-sud, entre les rues A-B-C-D-E. Elle est évaluée par L.-Fr. Gantès à 67,50 m⁵. La rue C mesurant 4 m de large, on peut calculer l'entraxe moyen à 71,50 m environ (en supposant que la largeur des rues soit constante, ce qui n'est pas certain, comme on va le voir).

Une rue nord-sud qu'on appellera 1 était depuis longtemps supposée en face de l'entrée sud de la Vieille-Major ; elle a été retrouvée à l'extrémité sud de la fouille du Tunnel de la Major (*CAG Marseille*, 436, 440). La rue 2 est apparue dans les fouilles du Tunnel de la Major et de l'esplanade Major (Paone 2013), et se retrouve plus au sud, pour l'époque romaine, dans la fouille de la rue de la Cathédrale ou îlot 55. L'existence sous l'ancienne rue Rouge d'une rue 3 se déduit de la présence dans la fouille du Tunnel de la Major d'un axe médian d'îlot. Les rues 4 et 5 n'ont pas retrouvées, mais la rue 6, large de 7 m, est apparue dans une fouille récente place de la Madeleine (Gantès 2013). Enfin, la rue 7 a été fouillée en bordure est de l'îlot des Pistolets, sous l'ancienne rue des Pistolets. Le cadre ainsi défini reste très partiel et présente encore bien des incertitudes.

La date des rues retrouvées par la fouille est quelquefois incertaine. Seule la rue 7 est datée avec certitude du VI^e siècle av. J.-C. La rue C est datée vers la Major au V^e siècle, et place des Pistolets à l'époque hellénistique, les rues E et 2 à l'époque romaine. Il ne faut pas s'en émouvoir : il est certain que le réseau des rues est archaïque, même si les états qui sont préservés sont généralement plus récents.

L'espacement des rues nord-sud est plus difficile à apprécier. J'avais proposé il y a quelques années, place des Pistolets, des îlots d'environ 22 m de large (Tréziny 2001b, 141), mais cette mesure paraît aujourd'hui improbable, l'emplacement de la rue présumée à l'ouest de l'îlot étant en fait recouvert par une mosaïque d'époque romaine (*CAG Marseille*, 484). Le seul secteur où nous puissions faire aujourd'hui une évaluation précise est celui de la cathédrale de la Major. On mesure en effet 16,40 m environ entre la rue 2 retrouvée dans la fouille de l'Esplanade Major (Paone 2013, 27) et l'axe médian de l'îlot plus à l'est (*CAG Marseille*, 431-432), ce qui suppose une largeur d'îlot d'environ 32,80 m entre les rues 2 et 3 et un entraxe moyen de 36,80 m (en admettant pour les rues une largeur constante). Vers l'ouest, cette dimension convient à peu près pour l'espacement des rues 1 et 2.

La nouvelle rue nord-sud (que j'appellerai 6) fouillée place de la Madeleine a une largeur atypique d'environ 7 m, dont seule la partie ouest était consacrée à la circulation. La moitié est semble avoir eu une utilisation cultuelle, mais le mur est serait à 32 m de la rue 7 (Gantès 2013, 24-25), ce qui correspond au module précédent. Entre ces deux secteurs, la distance entre les rues 2 et 7 (environ 200 m rues comprises) pourrait correspondre à 5 entraxes de 40 m environ, soit (pour des rues de 4 m) 5 îlots de 36 m, ce qui paraît excessif. Il faut donc imaginer que l'une des rues 3 à 5 était plus large, sans doute la rue de l'Évêché qui joue un rôle particulier entre la place de Lenche et la future porte Galle.

On ajoutera que ces évaluations sont toujours difficiles. D'abord, parce que si le système est indubitablement régulier et orthogonal dans son principe, il l'est peut-être moins dans le détail de son tracé sur un terrain très vallonné et quelquefois escarpé ; ensuite, parce que nous ne le connaissons que par des fouilles d'extension très limitées entre lesquelles les extrapolations sont délicates ; enfin, parce que nous connaissons des tracés de rues de date très variable et les réalignements de façade ont pu au cours des âges modifier légèrement le tracé des rues. On n'essaiera donc pas

5. Gantès 1992, 8 ; mesure prise sur la fouille des Pistolets entre les rues B et C. Pour la rue A, *CAG Marseille*, p. 485.

de préciser la dimension des lots qui occupent chaque demi-îlot, encore moins de proposer une interprétation métrologique. Mais on observera que le rapport entre la longueur nord-sud des îlots (67,50 m) et leur largeur (vers 32-32,80 m) est très proche de 2, ce qui en fait des îlots extrêmement trapus.

Dans l'Occident grec, les îlots des villes archaïques sont très allongés, *per strigas* pour employer l'expression consacrée. Les dimensions sont très variables selon les sites et les périodes. Les largeurs sont variables, entre 22-25 m pour les plus anciennes (Syracuse, Mégara Hyblaea vers la fin du VIII^e siècle) et une quarantaine de mètres (Syracuse au IV^e siècle), de même que les longueurs, qui sont généralement très grandes. Le rapport entre longueur et largeur oscille entre 4 et 8. Particulièrement caractéristiques sont les plans de villes fondées au cours du VI^e siècle : Poséidonia, colonie achéenne fondée vers 600 (8 : 1) ; Agrigente, sous-colonie de Géla, fondée vers 580 (7 : 1) ; Naples fondée vers 500 (rapport 5 : 1). Pour trouver des rapports comparables à ceux de Marseille, il faut attendre le V^e siècle et la construction de Thourioi dont on attribue le plan à Hippodamos de Milet (rapport autour de 1,5 : 1) et le IV^e siècle avec la fondation de Tyndaris sur la côte nord de la Sicile (2,5 : 1).

J'ai donc suggéré (Tréziny 2005, Tréziny 2006), et n'y reviens pas ici dans le détail, que le plan archaïque de Marseille pouvait être une illustration de l'urbanisme des villes archaïques d'Ionie (Phocée, Milet, Éphèse) que nous connaissons encore très mal, ce qui expliquerait la coïncidence apparente entre le module de Marseille et celui de Thourioi.

La gestion des espaces publics

Une autre particularité de l'urbanisme marseillais est la rareté, sinon l'absence, des édifices publics et notamment des sanctuaires. On exceptera le lieu de culte de la rue Négrel, avec ses *naïskoi* à représentations féminines dont la signification a été longuement débattue (*supra*, n. 4). Il s'agit de toute façon d'un sanctuaire suburbain, à l'extérieur des remparts. Des sanctuaires proprement dits, nous n'avons que des mentions littéraires, quelques objets ou dépôts votifs peu explicites et un grand chapiteau en calcaire⁶. L'existence de lieux de culte antiques sous les églises médiévales, souvent postulée par les Antiquaires, n'est pas démontrée.

Pourtant, les fouilles récentes ont mis en évidence des situations complexes qu'il est possible, je crois, de récupérer en ce sens. C'est d'abord la fouille du parvis de l'église Saint-Laurent qui a livré des restes de maisons à élévation d'adobes du premier quart du VI^e siècle. Ces maisons, relativement bien conservées, semblent abandonnées dès le second quart du siècle et remblayées. À l'époque romaine, un grand mur de soutènement épaulait peut-être le podium d'un temple remplacé au XII^e siècle par l'église actuelle. Bien que l'on n'ait retrouvé aucun objet particulièrement votif dans les remblais, on fera l'hypothèse que se trouvait au nord de l'habitat du premier quart du VI^e siècle un petit lieu de culte. Celui-ci est agrandi dans le courant du VI^e siècle, à la faveur de grands terrassements qui ont protégé les vestiges les plus anciens (fig. 3a).

Une situation comparable se retrouve sous l'église de la Major, à la lumière des fouilles du Tunnel de la Major. L'îlot qui se trouve à l'est de l'église, sur le point le plus haut du relief, a conservé un habitat du second quart du VI^e siècle, apparemment abandonné avant la fin du siècle. Les vestiges plus récents, s'ils ont existé, ont été complètement arasés. Au nord et au sud, à des cotés

6. Sur les cultes de Marseille en général, cf. Hermary, Tréziny 2000.

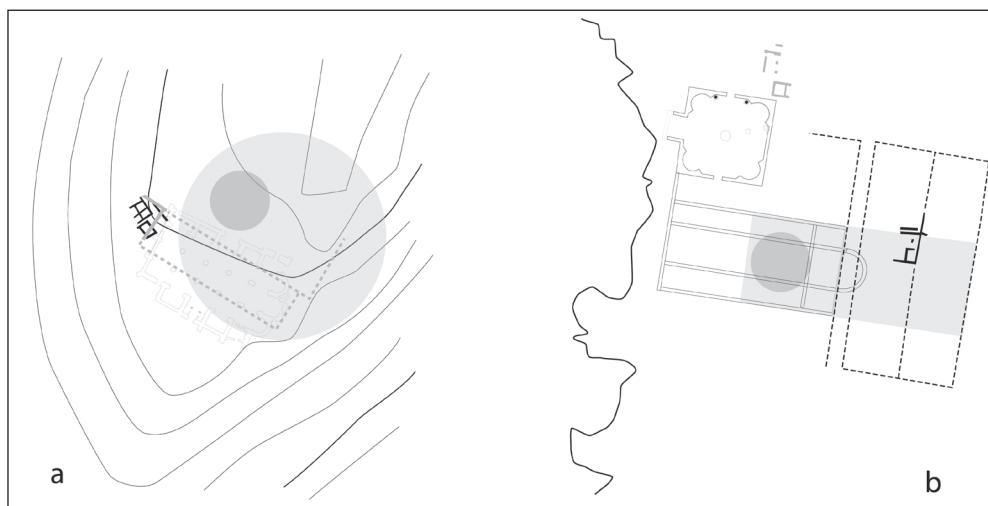
plus basses, des vestiges d'époques classique, puis hellénistique et surtout romaine viennent s'appuyer sur le substrat, mais les niveaux archaïques ont disparu. La seule explication logique à ce constat étonnant est que cette partie de l'ilot d'habitation a été expropriée pour laisser place à une extension du *téménos* qui devait se trouver sous la Vieille Major, par exemple à l'occasion de la construction d'un nouveau temple et/ou d'un nouvel autel plus monumentaux (fig. 3b).

Il ne s'agit là que d'hypothèses, mais qui trouvent un appui dans la situation de Vélia à la fin de l'époque archaïque. Nous savons que les plus anciens sanctuaires de l'acropole de Vélia (consacrés sans doute à Héra et Athéna Polias) avaient une extension relativement limitée, immédiatement au nord de l'habitat que l'on appelle "village en polygonal". C'est au début du V^e siècle, vers 480, que le village en polygonal est abandonné et remblayé, en même temps qu'est construit un long mur de terrassement en grand appareil rectangulaire qui permet l'élargissement du *téménos*. Extension du *téménos* et abandon d'un quartier d'habitat sont contemporains, à Vélia comme à Marseille, d'un agrandissement considérable de l'espace urbain.

Ce type de développement de l'espace urbain constitue une analogie entre Vélia et Marseille, qui oppose ces villes "ionniennes" aux cités achéennes de Grande-Grèce (Métaponte, Poseidonia), dans lesquelles l'espace public occupe d'emblée une place très importante au centre de la cité. Bien sûr, l'extension de l'espace public aux dépens de l'espace privé se retrouve aussi dans des colonies siciliennes d'origine dorienne, comme Mégara Hyblaea, au sud de l'agora, ou Syracuse, dans le secteur du temple ionique, mais dans des proportions moindres.

Fig. 3. Développement hypothétique des sanctuaires du VI^e siècle av. J.-C.

- a. Sous l'église Saint-Laurent.
 - b. Sous l'église de la Major.
- En blanc, structures paléochrétiennes ou médiévales ; en noir, murs archaïques ; en gris, murs romains ; en *à plat* gris foncé et clair, extension des sanctuaires.



Emporion ou apoikia ?

Comparée à sa sœur (ou fille) Empuries, Marseille à ses débuts est souvent qualifiée d'*emporion*, qui deviendrait une cité seulement vers la fin du VI^e siècle⁷. Dans une formulation volontairement polémique, Fr. Villard proposait quelques années plus tard de voir dans Massalia une fondation coloniale classique, une *apoikia*, qui seulement “à partir du milieu du VI^e siècle” adjoint à la cité “un *emporion* de grand style”. Tout est évidemment question de définition, et si l’économie de Marseille se fonde à coup sûr sur l’*emporion*, il paraît difficile d’en faire un *emporion* au même titre que Naucratis, Gravisa ou l’*emporion* de la Palaipolis d’Empuries⁸. Si un *emporion* est un site de petite taille, avec une population limitée, installé en marge d’un habitat “indigène” (qu’il soit égyptien, étrusque ou ibère), dépourvu d’un territoire propre, alors Marseille grecque, qui s’étend dès le début du VI^e siècle sur une vingtaine d’hectares, ne peut être qualifiée ainsi. Cela n’interdit pas bien sûr que la prospérité de la ville se fonde en grande partie sur les échanges maritimes et sur l’*emporion*, voire qu’il y ait dans la ville un espace portuaire que l’on pourrait appeler *emporion*. Mais la ville elle-même est d’abord une cité, une colonie, une *apoikia*, trois vocables qui sont diversement à la mode, mais qui expriment pour moi à peu près la même chose.

À l’argumentation de F. Villard, on pourrait ajouter aujourd’hui une meilleure connaissance de l’urbanisme de Marseille archaïque. La délimitation dans l’espace urbain de Marseille d’un espace cadastré orthogonal suppose sans doute, ici comme ailleurs dans le monde colonial, un processus de lotissement urbain, même si nous avons encore du mal dans le détail à mettre ces lots en évidence. Cette prise de possession du terrain pour la délimitation de lots urbains, des *oikopeda* dont la superficie ne devait guère excéder 100 à 200 m², l’espace nécessaire à la construction d’une maison, suppose sans doute aussi, comme la plupart des commentateurs l’admettent du reste, le lotissement autour de la ville d’un espace rural. D’abord réduit, ce territoire s’étend très vite, évidemment au détriment des populations indigènes, ce qui entraîne des conflits dont la tradition littéraire se fait l’écho (Justin, XLIII, 4 : Tite-Live, V, 34), et dont la documentation archéologique commence à apporter des preuves⁹.

Ville “ionienne” donc, sans doute à ses débuts, puis “phocéenne”, Marseille se présente comme une ville coloniale de Méditerranée occidentale, qui ne renie ni ses origines orientales ni sa vocation marchande, mais s’intègre parfaitement dans la *koinè* du monde grec colonial d’Occident.

Bibliographie

- Arcelin 1986 :** ARCELIN (P.) – Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène. In : BATS (M.) et TRÉZINY (H.) éd., *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la table-ronde d’Aix-en-Provence, 16 mars 1985*, p. 43-104 (*Études Massaliotes* 1).
- Bats 1994 :** BATS (M.) – Les silences d’Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu’à la fondation de Vélia. In : D’AGOSTINO (B.) et RIDWAY (D.) éd., *APOIKIAI. I più antichi insediamenti greci in Occidente*, Naples 1994, p. 133-148.

7. Arcelin 1986, p. 47 : “l’ancien *emporion* devenu une *polis* à partir de la fin du VI^e siècle.”

8. Abandon peut-être dès le milieu du VI^e siècle du site de Marseilleveyre au sud, construction à l'est du rempart des Baou de Saint-Marcel (second quart VI^e ?), construction au Nord (vers 530 ?) de la fortification des Mayans, bientôt abandonnée.

- Bouiron, Mellinand 2013 :** BOUIRON (M.), MELLINAND (Ph.) – *Quand les archéologues redécouvrent Marseille.* Paris, Gallimard/Inrap, 2013, 174 p.
- Bresson, Rouillard 1993 :** BRESSON (A.), ROUILLARD (P.) éd. – *L'Emporion.* Paris, 1993, 248 p.
- CAG Marseille :** ROTHE (M.-P.), TRÉZINY (H.) éd. – *Carte Archéologique de la Gaule*, vol. 13/3, *Marseille et ses environs.* Paris, AIBL, 2005, 925 p.
- Gantès 1992 :** GANTÈS (L.-Fr.) – La topographie de Marseille grecque. Bilan des recherches. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.) éd., *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille, 18-23 novembre 1990. Lattes-Aix-en-Provence 1992, p. 71-88 (*Études Massaliètes* 3).
- Gantès 2013 :** GANTÈS (L.-Fr.) – Les fouilles de la place de l'îlot Madeleine. *Archéothéma* 29, juillet-août 2013, p. 24-25.
- Gras 1995 :** GRAS (M.) – L'arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VI^e s. av. J.-C. In : ARCELIN (P.) et al. éd., *Sur les pas des Grecs en Occident.* Lattes-Paris 1995, p. 363-366 (*Études Massaliètes* 4).
- Hermary 2000 :** HERMARY (A.) – De la mère des dieux à Cybèle et Artémis : les ambiguïtés de l'iconographie grecque archaïque. In : *Agathos daimon. Mythes et cultes. Études d'iconographie en l'honneur de Lily Kahil*, BCH, suppl. 38, 2000, p. 193-203.
- Hermary, Tréziny 2000 :** HERMARY (A.), TRÉZINY (H.) éd. – *Les cultes des cités phocéennes, actes du colloque d'Aix-en-Provence – Marseille, nov. 1999.* Aix-en-Provence 2000, 220 p. (*Études Massaliètes* 6).
- Hesnard et al. 2001 :** HESNARD (A.), BERNARDI (Ph.), MAUREL (Chr.) – La topographie du port de Marseille de la fondation de la cité à la fin du Moyen Âge. In : BOUIRON (M.) et al., *Marseille : trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, colloque archéologique international, Marseille, 3-5 novembre 1999, Aix-en-Provence 2001, p. 159-202 (*Études massaliètes* 7).
- Malkin 1990 :** MALKIN (I.) – Missionnaires païens dans la Gaule grecque. In : MALKIN (I.) éd., *La France et la Méditerranée. Vingt-sept siècles d'interdépendance.* Leyde 1990, p. 40-42.
- Malkin 2011 :** MALKIN (I.) – *A Small Greek World. Networks in the Ancient Mediterranean.* Oxford, 2011, 304 p.
- Mellinand et al. 2007 :** MELLINAND (Ph.), SILLANO (B.), TRÉZINY (H.), WEYDERT (N.) – Marseille grecque. Découverte de nouveaux vestiges emblématiques. *Archéopages*, 20, oct. 2007, p. 20-25.
- Mellinand 2013 :** MELLINAND (Ph.) – Le bâtiment romain de l'Hôtel-Dieu. *Archéothéma* 29, juillet-août 2013, p. 24-25.
- Morel 2006 :** MOREL (J.-P.) – Phocaean colonization. In : TSETSKHLADZE (G.) éd., *Greek Colonization : An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, Leyde 2006, p. 358-328.
- Paone 2013 :** PAONE (Fr.) – Les découvertes antiques sur le site de l'Esplanade Major. *Archéothéma*, 29, juillet-août 2013, p. 26-27.
- Parcours de villes :** HESNARD (A.), MOLINER (M.), CONCHE (Fr.), BOUIRON (M.) – *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire.* Marseille, 1999, 178 p.
- Pralon 1992 :** PRALON (D.) – La légende de la fondation de Marseille. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.) éd., *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille, 18-23 novembre 1990. Lattes-Aix-en-Provence 1992, p. 51-56 (*Études Massaliètes* 3).
- Salviat 1992 :** SALVIAT (Fr.) – Sur la religion de Marseille grecque. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.) éd., *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille, 18-23 novembre 1990. Lattes-Aix-en-Provence 1992, p. 141-150 (*Études Massaliètes* 3).
- Tréziny 2000 :** TRÉZINY (H.) – Les lieux de culte dans Marseille grecque. In : HERMARY (A.), TRÉZINY (H.) éd. – *Les cultes des cités phocéennes, actes du colloque d'Aix-en-Provence – Marseille, nov. 1999.* Aix-en-Provence 2000, p. 81-99 (*Études Massaliètes* 6).
- Tréziny 2001a :** TRÉZINY (H.) – Les fortifications de Marseille dans l'Antiquité. In : M. Bouiron, et al., *Marseille : trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, colloque archéologique international, Marseille, 3-5 novembre 1999, Aix-en-Provence 2001, p. 45-57 (*Études massaliètes* 7).
- Tréziny 2001b :** TRÉZINY (H.) – Trames et orientations dans la ville antique : lots et îlots. In : BOUIRON (M.) et al., *Marseille : trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, colloque archéologique international, Marseille, 3-5 novembre 1999, Aix-en-Provence 2001, p. 137-147 (*Études massaliètes* 7).
- Tréziny 2005 :** TRÉZINY (H.) – Marseille et Vélia, villes ionniennes. In : *Velia. Atti del 45° Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Sett. 2005, Tarente 2006, p. 507-531.

LES TERRITOIRES DE MARSEILLE ANTIQUE

- Tréziny 2006 :** TRÉZINY (H.) – L'urbanisme archaïque des villes ionniennes : un point de vue occidental.
In : MARIAUD (O.) éd., *L'Ionie pré-classique : territoire et organisation de l'espace*, Actes de la table ronde de Bordeaux, 5 mars 2004 (= REA 108), p. 225-247.
- Villard 1992 :** VILLARD (Fr.) – La céramique archaïque de Marseille. *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.) éd., *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille, 18-23 novembre 1990. Lattes-Aix-en-Provence 1992, p. 163-170 (*Études Massaliètes* 3).

Variations territoriales : indigènes et Grecs en Celtique méditerranéenne

DOMINIQUE GARCIA, SOPHIE BOUFFIER

De l'espace perçu et parcouru par les communautés indigènes vers des terroirs mis en valeur et politiquement dominés par les Grecs de Marseille, le sud-est de la France connaît, entre la fin du VIII^e et le début du V^e siècle av. J.-C., une sensible évolution dans la détermination des territoires que rythment des transformations sociales décisives pour le passage de la Protohistoire à l'Histoire.

Soyons francs : même s'ils sont souvent mis à contribution, les textes anciens, rares et lacunaires, ne nous renseignent que très partiellement sur la nature des premiers contacts interethniques ou sur les mutations opérées par les communautés locales. Cependant, par l'évocation des noms propres, ces récits désignent, distinguent et situent les principaux acteurs en présence, les rapports de forces réels ou imaginés et, par là même, pour cette partie de l'Occident, nous dessinent à grands traits les cadres de ces nouveaux enjeux géopolitiques. Dans cette contribution, c'est d'abord d'un point de vue de la "strate" indigène que nous nous permettrons d'interroger les textes relatifs à la fondation de Marseille : peut-on présumer qu'ils nous transmettent aussi des faits ou des coutumes locales propres à enrichir notre perception de la structuration de la société celtique et de ses modes d'emprise territoriale ? Auparavant, pour la phase antérieure au processus d'urbanisation, nous aurons résumé les principaux acquis des données de terrain tels que nous les avons déjà analysés et interprétés (Garcia 2014).

Espaces territoriaux indigènes avant la phase d'urbanisation

De la fin de l'âge du Bronze...

Dans le midi de la France, de la région lagunaire aux premiers contreforts montagneux, la localisation des gisements de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer traduit une grande variété de terroirs parcourus et exploités. La diversité des types de sites reconnus est très importante : agglomérations de hauteur ou de plaine, habitations groupées en petit nombre, grottes, établissements isolés... Les surfaces d'occupation des agglomérations sont variables mais en général extrêmement réduites : de 0,1 à 30 hectares pour une moyenne de 1 hectare. Certains sites révèlent des installations proto-urbaines : enceintes sous forme de rempart (?) à Mailhac (Aude) ou de fossé à Carsac (Aude), murs de soutènement comme au Baou-Roux (Bouches-du-Rhône)... D'autres, les plus nombreux, font état d'une sédentarité acquise mais non complète. L'économie vivrière semble fondée sur des pratiques agropastorales où la part de l'élevage paraît dominer.

Nous sommes très certainement ici dans le cadre de sociétés pratiquant un "mode de production domestique". Ce système aspire à exclure toute relation de dépendance (économique donc

politique) par rapport aux groupes voisins mais, selon les constats ethnologiques (Sahlins 1976), il est foncièrement hostile à la formation de surplus. Cependant, sans que l'on puisse pour autant parler de marché, des groupes (voisins ou éloignés) se trouvent engagés dans des relations plus ou moins intenses d'échange de biens. On a suggéré (Garcia 2000) de rapprocher les données, tant archéologiques qu'environnementales, de la description du système agraire sur abattis-brûlis (nommé aussi à "jachère longue"). Dans ce système, les cultures sont pratiquées dans des milieux boisés variés et installées sur des terrains préalablement défrichés par essartage. Les parcelles ainsi aménagées ne sont cultivées que durant une, deux ou trois années, rarement plus ; après quoi, elles sont abandonnées à la friche boisée durant une ou plusieurs décennies avant d'être de nouveau défrichées et cultivées. Cette pratique agraire s'est toujours accompagnée d'un fort accroissement démographique et s'est poursuivie aussi longtemps qu'il est resté de terrains boisés accessibles, jamais encore défrichés. À terme, ce système a conduit à une double crise, écologique (déforestation, érosion...) et de subsistance, qui ne fut dépassée que par l'introduction du système de jachère et culture attelée légère, dont la généralisation dans le midi de la France ne nous semble pas antérieure au milieu du VI^e siècle av. J.-C.

L'outillage principal de ce type d'agriculture, rudimentaire et peu différencié, est composé de haches accompagnées de bâtons fousseurs et de petites houes dont on connaît des exemples archéologiques régionaux. Dans son étude sur la forêt en Languedoc de la fin du Néolithique à l'Antiquité tardive, Lucie Chabal (1997, 77) note qu'avant l'apparition d'outils de travail du sol en fer, qui seuls permettent l'écoubage des friches et des herbages, le couvert forestier était très défavorable à l'agriculture. Dans le système de cultures sur abattis-brûlis, les populations sont généralement sédentaires mais sont amenées à se déplacer au bout de quelques années. Les espaces défrichés se prêtent assez bien aux activités d'élevage qui constituent un complément d'activité appréciable. Les villages de cultivateurs forestiers sont composés de "familles", apparentées ou non, constituant autant d'unités de production-consommation. La faible productivité du travail agricole réduit les possibilités de différenciation sociale : artisans, commerçants, guerriers continuent de participer aux tâches agricoles, alors que les fonctions politiques et religieuses sont remplies par un petit nombre de personnes dont le niveau de consommation n'est guère plus élevé que celui des autres villageois. Alors même que le taux de croissance démographique est élevé, les villages dépassent rarement un millier d'habitants car, au-delà, les rendements ne seraient plus suffisants pour subvenir aux besoins de la population. De fait, les périodes d'essor démographique s'accompagnent, par "essaimage", de créations de nouveaux villages (mécanisme de subdivision-migration).

Parmi les modèles socio-archéologiques proposés par les anthropologues, le mode d'organisation "tribal acéphale" (Sahlins 1976 ; Jonhson, Earle 2000) ou "semi-étatique à organisation lignagère" (Testart 2005) peut correspondre à la documentation archéologique. Ce système dominé par le mode de production domestique, où chaque maisonnée a un comportement visant uniquement à la satisfaction de ses propres besoins, ne connaît d'autres formes de division du travail que celle commandée, au sein de chaque unité, par le sexe. Ce sont donc des sociétés foncièrement égalitaires, sans souverain, incapables de travaux collectifs organisés en commun et dont l'un des rares éléments centrifuges peut être la religion ou du moins l'activité rituelle. Ces groupes se fractionnent dès qu'ils atteignent une taille de quelques centaines d'individus.

Bien entendu, le modèle de "système de cultures sur abattis-brûlis" est proposé à titre d'hypothèse et ne saurait répondre à tous les cas de figure mais paraît pouvoir fonctionner des secteurs lagunaires aux piémonts alpins, au Massif central et aux Pyrénées. Le phénomène de la semi-sédentarité associé à la pratique de la transhumance inversée, modèle proposé par Michel Py (1993,

78) ne serait alors qu'une composante du modèle global adaptée à certains secteurs lagunaires. Dans les secteurs semi-montagnards ou caussenards, on peut évoquer d'autres modes agraires : transhumance traditionnelle entre l'arrière-pays audois et les Pyrénées (Gasco 1987), installations permanentes dans les zones de moyenne altitude liées à des pratiques pastorales, agricoles ou minières... Dans l'ensemble des habitats de ces régions, la pratique d'une chasse active complétant l'apport en nourriture carnée est illustrée par la fréquence des restes osseux de faunes sauvages.

Dans l'état des recherches – de l'analyse formelle de la documentation au modèle proposé –, tout paraît justifier pour une majorité de ces populations du Bronze final l'absence d'essor urbain (économie de subsistance, sédentarité relative, société peu stratifiée...). Cependant, certains sites comme le Baou-Roux en Provence, Roque-de-Viou ou *Sextentio* (?) en Languedoc oriental, Mailhac ou Carsac en Languedoc occidental, présentent une documentation sensiblement différente. Ils se trouvent au centre d'un terroir plus diversifié, leur étendue est plus importante, ils possèdent des aménagements qui reflètent un investissement à moyen ou long terme certain (terrasse du Baou-Roux, rempart (?) de Mailhac, fossé de Carsac...). Leur situation semble contrôler un terroir mais également un axe de passage. D'autres sites peuvent également être associés à cette série, comme Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) et le Cluzel (Haute-Garonne)... Il ne paraît pas impossible d'imaginer que certaines populations de cette fin de l'âge du Bronze connaissent – sans bénéficier d'influx extérieurs – une certaine évolution vers le stade urbain. Pourquoi pas des centres "proto-urbains" usant déjà d'une agriculture plus performante (de type jachère et culture attelée légère), pratiquant des échanges à moyenne ou longue distance (du métal...), se structurant plus fortement d'un point de vue politique et accédant même à une forme de pré-écriture (les pictogrammes du Mailhaciens I) ? Leur situation géographique pouvant laisser penser qu'ils jouaient un rôle régional en contrôlant la circulation des hommes et des biens.

Selon Marcel Mazoyer et Laurence Roudart (1997, 116), dans les sociétés subactuelles qui pratiquent ce type d'économie, mis à part les habitations, les jardins attenants et les plantations pérennes éventuelles, qui font l'objet d'un droit d'usage suivi assimilable à une sorte de propriété privée, le territoire villageois est ouvert au droit d'usage de toutes les familles. Chaque famille se voit attribuer chaque année, par l'instance villageoise compétente, des parcelles boisées cultivables correspondant à ses besoins. Ce droit d'usage s'éteint avec la dernière récolte et la terre abandonnée à la friche boisée de longue durée retourne au domaine commun. Tant que le territoire villageois est peu peuplé et que les terres à défricher sont surabondantes, ce droit d'usage est même aisément accordé à d'éventuels nouveaux venus. Ce droit d'usage temporaire tend à devenir un droit d'usage permanent lorsque des plantations pérennes sont mises en place, ou encore lorsque, du fait de l'accroissement de la population ou de la dégradation d'une partie des terres, la durée de la friche se réduit au point que l'exploitation d'un terrain par une même famille tend à devenir continue.

Ce modèle de peuplement ne laisse donc pas entrevoir une emprise territoriale figée. Les communautés sont des groupes limités à quelques familles qui exploitent un terroir restreint pendant au plus une génération. De cette sédentarité relative et cette fragmentation communautaire découlerait l'apparente homogénéité, sur des espaces géographiques pourtant vastes, des cultures méridionales du Bronze final IIIb (Janin 2000). Outre l'espace temporairement exploité à des fins agricoles, l'autorité des populations, communautés de personnes ou groupes culturels, devait davantage s'exercer sur un vaste ensemble de voies de communication jalonné de repères précis (points d'eau, tombes...), de zones d'extraction de matières premières (minéraux, sel...) que sur un espace délimité, englobant habitat, terroirs et confins. De même, on peut en déduire que le sentiment de propriété se rapportait plus